

SESSION DE JANVIER 2008

Objets traités par le Grand Conseil

- Séance du 29 janvier 2008, à 13h30
 - Séance du 30 janvier 2008, à 8h30
-

Séance du 29 janvier 2008, à 13h30

ELECTION JUDICIAIRE

Est élu au poste de président du Collège des juges d'instruction pour la fin de la période 2006-2008, au premier tour de scrutin, par 97 voix: M Nicolas Feuz.

07.193 Postulat du groupe socialiste

Amélioration du fonctionnement du Tribunal cantonal

Postulat accepté par 55 voix contre 15.

07.201 Postulat des groupes radical et libéral-PPN

Efficiency des services au public

Postulat refusé par 57 voix contre 51.

07.202 Postulat du groupe socialiste

Pour une prévention du cancer du col de l'utérus par la vaccination contre les virus du papillome humain

Postulat accepté par 94 voix contre 1.

08.002 ELECTION CANTONALE

Rapport d'information concernant la validation de l'élection de la députation du canton au Conseil des Etats

Prise en considération du rapport acceptée par 110 voix sans opposition.

08.003 STRUCTURES D'ACCUEIL

Rapport à l'appui d'un projet de décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative populaire cantonale "Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité"

Projet de décret adopté par 109 voix sans opposition.

08.004 FILIERES PROFESSIONNELLES DU CONSERVATOIRE

Rapport d'information sur l'avenir des filières professionnelles du Conservatoire de musique neuchâtelois

Renonciation de la procédure d'accréditation par 96 voix sans opposition.

Poursuite des négociations acceptée par 79 voix contre 23.

Prise en considération du rapport acceptée par 53 voix contre 3.

QUESTION

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à une question écrite.

08.119 Postulat Claude Borel

Quel avenir pour la filière professionnelle du conservatoire?

Postulat accepté non combattu.

08.120 Postulat Elisabeth Bernoulli

Quel avenir pour la formation musicale professionnelle

Postulat accepté non combattu.

07.026 STATUT DE LA CCNC

Rapport à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants et de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité

Projet de loi adopté par 103 voix sans opposition.

07.010 CENTRE NEUCHATELOIS DE PSYCHIATRIE

Rapport du Conseil d'Etat à l'appui d'un projet de loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)

Projet de loi adopté par 78 voix contre 13.

Séance du 30 janvier 2008, à 8h30

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à quatorze questions écrites et trois interpellations.

Cinq interpellations ont été développées.

07.198 Motion du groupe socialiste

Pour une politique sociale cohérente

Urgence acceptée par 56 voix contre 55.

Motion acceptée sans débat.

07.203 Motion du groupe socialiste

Remise volontaire et gratuite des armes de service à l'arsenal

Urgence acceptée par 57 voix contre 52.

Motion, amendée, acceptée par 61 voix contre 40.

07.010 CENTRE NEUCHATELOIS DE PSYCHIATRIE (SUITE)

Commission de 15 membres acceptée par 100 voix sans opposition.

07.141 Postulat du groupe socialiste

Appartements "protégés"

Postulat, amendé, accepté non combattu.

07.143 Postulat du groupe socialiste

Coordination avec les autres secteurs de la santé

Postulat accepté non combattu.

08.121 Postulat du groupe socialiste

Une médiation dans le domaine de la santé

Postulat accepté par 55 voix contre 48.

07.052 AIDE AU LOGEMENT

Rapport à l'appui

a) d'un projet de décret soumettant au vote du peuple l'initiative populaire cantonale "Pour la construction et la rénovation de logements"

b) d'un projet de loi sur l'aide au logement

Projet de décret adopté par 56 voix contre 12.

Projet de loi, amendé, adopté par 83 voix contre 3.